République Française
Département du Morbihan
Commune de Landévant

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215600974-20251128-2025_55-DE

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE du 28 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le quatorze novembre deux mil vingt-cinq, s'est réuni à la salle du conseil en mairie, sous la présidence de M. LE CALVÉ Pascal, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 19

Étaient présents :
M. LE CALVE Pascal, Mme BONNEC Katia, Mme PUREN Isabelle, M. LOTHORE Jean-Paul, Mme DURIEZ Christine, Mme JACOB Marina, M. HERVE Kervadec, Mme SIMON Julie, Mme MORVILLE-HEURTEBIS Anne, Mme GOBLET Gaëlle, M. LESCOP Thierry, Mme PINEAU Annick, M. COSTA Sébastien, M. MALLET Patrick, M. LOTHORE Jean Michel, Mme LEMEL Evelyne, Mme HIVERT Cathy, M. JOSSE Sylvain, Mme ROBINO-JUCHAT Floriane.

Avaient donné pouvoir :
Mme MICHEL Martine a donné pouvoir à Mme LEMEL Evelyne.
M. DANIEL Jean-Louis a donné pouvoir à M. COSTA Sébastien.
Mme LE MENTEC Stéphanie a donné pouvoir à M. LOTHORE Jean Michel.
M. BOBIK Sébastien a donné pouvoir à M. MALLET Patrick.
M. SAINT-JALMES Yves a donné pouvoir à M. LESCOP Thierry.
M. LESIEUR Arnaud a donné pouvoir à Mme BONNEC Katia.

Étaient absents excusés : Mme RIBET Valérie, M. DIERCKX Alexandre.

Mme DURIEZ Christine a été désignée secrétaire de séance.

N°	OBJET
2025-55	**Projet de ressourcerie végétale – vente des parcelles ZW232, ZW233 et ZW 234 à AQTA.**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les services d'AQTA prévoient de réaliser une ressourcerie végétale à la zone d'activité de la Gare. Pour ce faire, il est nécessaire de vendre les parcelles ZW232, ZW233 et ZW234 d'une surface totale de 19 130 m² à AQTA.

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215600974-20251128-2025_55-DE



parcelles	surface cadastrale totale(m²)		Répartition des parcelles selon la zone au PU					
			Uib		Na		Nzh	
			en %	en m²	en %	en m²	en %	en m²
ZW232	100 %	2680	100 %	2680	0 %	0	0 %	0
ZW233	100 %	4825	88 %	4246	12 %	579	0 %	0
ZW234	100 %	11625	59 %	6858,75	12 %	1395	29 %	3371,25
Total		19130		13784,75		1974		3371,25

Vu l'avis du domaine du 31 octobre 2025 estimant la valeur des parcelles à 55 700 € et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Décide de vendre les parcelles ZW232, ZW233 et ZW234, d'une surface totale de 19 130 m², à AQTA au prix net vendeur de 50 000 € ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes relatifs à cette cession ;
- Dit que les frais afférents à l'acquisition (frais de notaire, impôts…) seront à la charge de l'acquéreur.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal LE CALVE

MAIRIE DE LANDEVANT
56 (Morbihan)